

Contribution à mon futur mari

Par aurora, le 10/05/2010 à 12:42

Bonjour,

j ai mon petit ami qui vient de se divorcer,il doit payer une pension alimentaire a chacun de ses enfants(3) et prendre en charge la moitié d un credit hipothecaire en route fait avec son ex femme.En plus d autres petites dettes qu il a fait pendant sa séparation.

Je me demandais si je venais a me marier avec lui et qu il resterati au chomage et que celui ci arrive à la fin de droits et toujours sans travail, ma question est la suivante.

Moi étant sa femme suisse et avec un travail en suisse est- ce que je dois contribuer à son entretien et l aider à payer ses dettes et pensions? Qu il n a pas de travail?

Cette question me préocupe pour lui donner une reponse à sa demande en mariage, merci à l avance de m aider à y voir plus clair. Et ou serait le mieux de marier, en suisse ou ailleurs?

A bientot !aurora.